

District de la Sarthe de Football



COMMISSION DES JEUNES – Foot à 8

U13 et Féminines U13F et U16F

Communiqué début de saison 2018-2019



1. LES LICENCES

Les équipes doivent être en possession de leur licence. 2 possibilités :

- Listing imprimé via footclub
- Foot Compagnon
- D'autre part, des contrôles aléatoires seront d'abord faits sur les licences en cours, puis systématiques à partir de J3 soit le 29/09/2018. Les sanctions prévues en cas de non-conformité seront alors appliquées.



Photo	Nom Prénom	Date Nat.	Sex	Statut	Statut/Adapté	Date Exp.	Stat
	MALOT Christophe	14/01/1991	F	201809213	Libre/Féminin	26/01/2017	Validé
	MAHÉ David	01/01/1993	F	201809403	Libre/Féminin	11/01/2017	Validé
	MARLET Nicolas	14/01/1993	F	201809408	Libre/Féminin	26/01/2017	Validé
	MICHELLE Julien	01/01/1991	F	201809502	Libre/Féminin	11/01/2017	Validé
	ROBERT Sébastien	01/01/1993	F	201809523	Libre/Féminin U13F-20 ans	01/01/2017	Validé
	ROBERT Mathieu	01/01/1993	F	201809210	Libre/Féminin	01/01/2017	Validé
	ROUSSET Ali	11/01/1993	F	201809209	Libre/Féminin	01/01/2017	Validé
	ROUSSET Guillaume	11/01/1993	F	201809210	Libre/Féminin	01/01/2017	Validé
	ROUSSET Pierre Louis	01/01/1993	F	201809209	Libre/Féminin	01/01/2017	Validé
	ROUSSET Sébastien	01/01/1993	F	201809209	Libre/Féminin U13F-20 ans	01/01/2017	Validé
	ROUSSET Sébastien	01/01/1993	F	201809209	Libre/Féminin U13F-20 ans	01/01/2017	Validé
	ROUSSET Sébastien	01/01/1993	F	201809209	Libre/Féminin	01/01/2017	Validé

2. LA FEUILLE DE MATCH / RESULTATS

- Feuille papier foot à 11 à adapter
- Coller les étiquettes
- Transmission au district dans les 48h par le club recevant (ou mail avec PJ scannée) et enregistrement des résultats sur Footclub.
- **Une transition vers la feuille de match informatisé (FMI) est prévue dans le courant de la saison. Les clubs seront informés par le canal officiel.**
- **En cas de déséquilibre important entre 2 équipes, nous vous rappelons qu'il n'est pas tenu compte du goal average pour statuer sur les montées et les descentes.** Avant qu'il n'y ait 7 buts d'écart, Les éducateurs doivent mettre en place des consignes pour ralentir le processus.

Quelques leviers pédagogiques pour les éducateurs :

- Changer les joueurs de poste (y compris mettre le gardien dans le champ)
- Donner du temps de jeu aux jeunes les moins talentueux
- Donner des exigences techniques et tactiques (pas de pressing, retour bloc équipe, imposer nombre de passe en zone défensive, limiter nombre de touches de balle par joueur.....)
- Jouer en infériorité numérique ou autoriser l'équipe adverse à jouer en supériorité
- Mélanger les équipes
- Arrêter la rencontre (si on en arrive à cette extrémité c'est qu'il y a un problème)

Lors de l'enregistrement des résultats, le district ramènera les scores à un maximum de 7 buts d'écart.

3. CALENDRIER 1^{ère} PHASE

- 6 journées de rang : 15/09 – 22/09 – 29/09 – 06/10 – 13/10 et 20/10 puis J7 le 10/11/2018
- Match de rattrapage ou d'anticipation : 27/10 - 03/11 et 17/11
- Coupes : 24/11
- Reprise phase 2 : 01/12/2018

4. HORAIRES

- **Les rencontres doivent démarrer à 13h30**
 - o 13h30 lancement du protocole d'avant match
 - o 13h35 réalisation du défi-technique
 - o 13h45 début de la rencontre / Fin avant 15h maximum (pause coaching 2 maximum)

5. REPORT DE MATCH

- La demande de report doit être faite via **FOOTCLUB** au plus tard 4 jours avant la date initialement prévue.
- Les 2 clubs concernés **doivent proposer une date, à défaut, elle sera fixée par le district.**
- Le district sera informé automatiquement si demande effectuée par Footclub.
- Si pas d'accord entre les 2 clubs, le match est maintenu à la date initiale > forfait du club demandeur si la rencontre n'a pas lieu.
- Si un match se déroule à un autre moment que la date prévue et qu'aucune demande n'est formulée par FOOTCLUB, les 2 équipes seront enregistrées forfait.

6. MISE EN PLACE DE ZONES TECHNIQUES

- Un espace de chaque côté du but à 11, il est réservé aux éducateurs – dirigeants inscrits sur la feuille de match et les remplaçants / possibilité de s'asseoir si banc ou chaises à disposition. Y regrouper les vestes d'échauffement, bouteilles d'eau et la pharmacie.

7. PROTOCOLE D'AVANT MATCH

- Faire une entrée avant match, les 2 équipes en ligne et les joueur(se)s se serrent la main.

8. DEFI TECHNIQUE AVANT LES RENCONTRES

- Il existe 2 défis : **défi jonglage** et **défi conduite**. (voir documents joints)
- Le défi technique est obligatoire dès le début de la saison et est précédé d'un protocole d'avant match.
- A l'issue du protocole, les éducateurs constituent des binômes en incluant les suppléants. Les joueurs se défieront en alternance sur une durée pouvant varier de 30" à 45" selon le défi choisi. 2 défis.
- **DEFI CONDUITE sur 3 samedis : 15/09, 22/09, 29/09**
- **DEFI JONGLAGE sur 3 samedis : 06/10, 13/10 et 20/10**
- JOUR DE COUPE sur 3 Samedi : 24/11, 03/02/2019 et 06/04/2019 avec Tirs au But avant les matchs
- **DEFI CONDUITE sur 2 samedis : 02/03 et 09/03/2019**
- **DEFI JONGLAGE sur 3 samedis : 23/03 – 30/03 et 04/05/2019**

9. LA FONCTION D'ARBITRE ASSISTANT

- Par un(e) joueur (se) inscrit(e) sur la feuille de match. Possibilité de changer ce pratiquant 1 fois par période. 4 jeunes maximum par match officieront à cette fonction. (voir document joint)

Le Président du District
de la Sarthe de Football,
Franck PLOUSE

L'Animateur de la commission
des jeunes,
Patrick VAUCEL

Le Conseiller Technique,
Département DAP
Meddy CHAUVINEAU.

